

SC GIÈRES BASKET ADHÉSION LOISIRS 2022-2023



Vous souhaitez vous inscrire au SC Gières Basket pour la saison 2022-2023 ? Bienvenue ! Voici la procédure à suivre pour remplir les formalités administratives liées à votre inscription. Merci de respecter les différentes étapes présentées ci-après. Pour toute question ou en cas de difficultés, vous pouvez nous contacter par courriel sur l'adresse du club : basket.gieres@gmail.com.

1. LIRE LA CHARTE DU CLUB

[CLIQUEZ ICI POUR LIRE LA CHARTE DU CLUB](#)

Le SC Gières Basket est une association loi 1901, qui vit pour et par ses adhérents. La vie du club nécessite l'implication de chacun de ses adhérents (entraîneurs, dirigeants, joueurs et parents) et le suivi de quelques principes élémentaires afin de garantir l'épanouissement de chacun et la pérennité de l'association. Avant de remplir le formulaire d'adhésion au club, nous vous remercions de prendre connaissance de la charte du club. L'inscription au SC Gières Basket pour la saison 2022/2023 entraîne la pleine et entière acceptation de la charte du club. Vous devrez confirmer sa lecture et votre approbation au moment de votre inscription.

2. REMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHÉSION

[CLIQUEZ ICI POUR REMPLIR LE FORMULAIRE](#)

Merci de compléter toutes les informations demandées et de valider à chaque fin de page vos informations en cliquant sur « suivant ». Dans la partie IDENTITÉ, pensez à nous indiquer tout problème médical éventuel et un contact en cas d'urgence.

Dans la partie ÉQUIPE, veillez à bien sélectionner la catégorie SENIORS LOISIRS.

Pour valider votre inscription, vous devez impérativement nous transmettre deux documents par mail ou en format papier :

- > Certificat médical : obligatoire pour les nouveaux adhérents et optionnel pour les renouvellements si le dernier que vous nous avez fourni date d'avant juillet 2020 ;
- > Attestation d'assurance personnelle (responsabilité civile) pour l'année en cours

3. PAYER SON ADHÉSION : 95 EUROS

Seul le paiement de l'intégralité de votre cotisation (95 €) permettra de valider votre inscription.

Vous avez plusieurs possibilités de règlement (cf page suivante)

SPORTING CLUB GIEROIS BASKET BALL
Siège social : 1, rue des Sports – 38610 GIERES
09.53.45.38.61 – basket.gieres@gmail.com - www.sc-gieres.com

> **VIREMENT** : saisissez le RIB du club sur votre compte bancaire et procédez au virement de la licence. Pas de paiement en plusieurs fois possible. Bien préciser le nom et le prénom de l'adhérent et la catégorie dans le libellé du virement : DUPONT Pierre - adhésion loisirs.

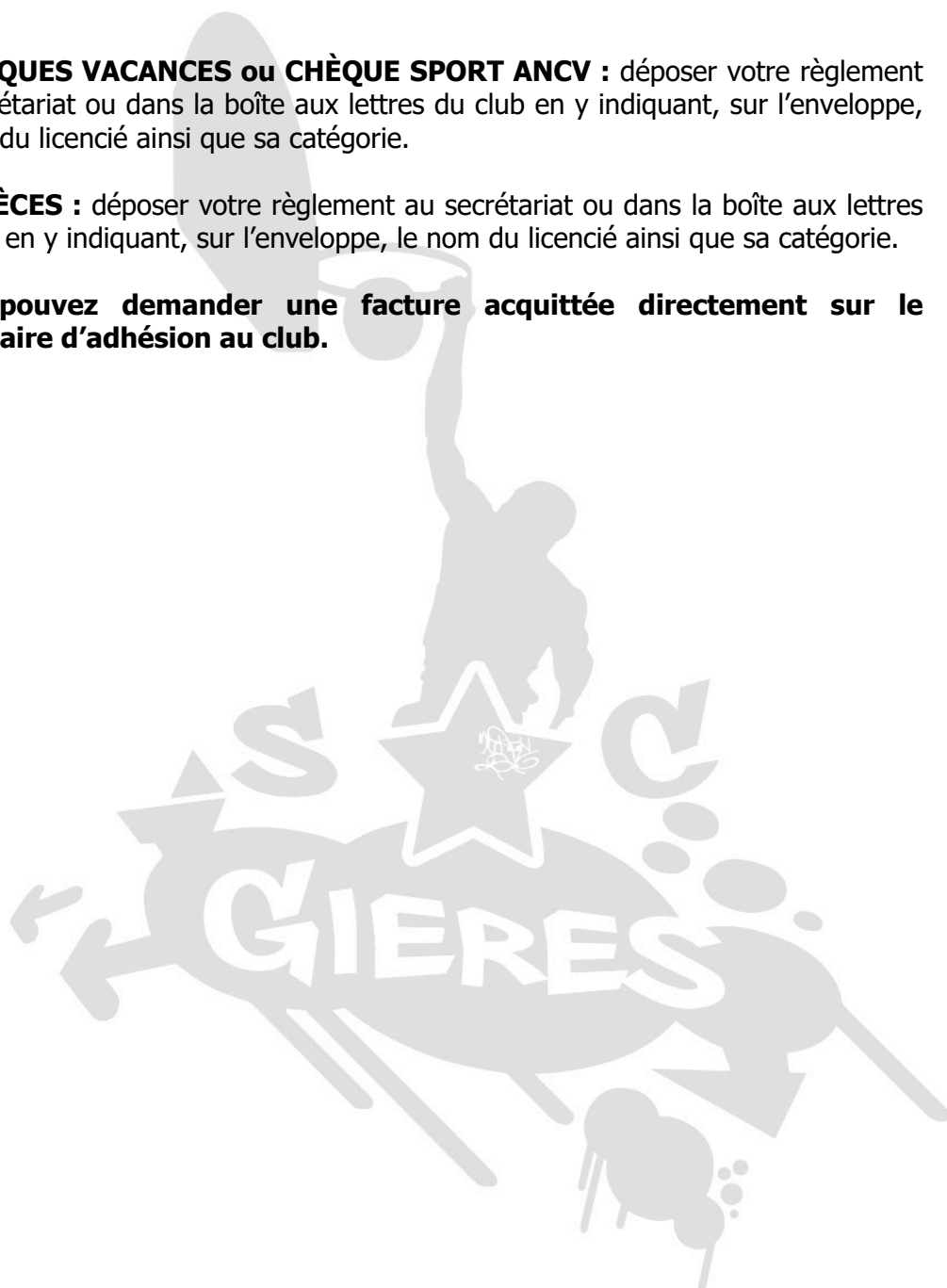
<p>RIB DU SPORTING CLUB GIEROIS IBAN FR76 1382 5002 0008 0117 6177 949 BIC CEPAFRPP382</p>

> **CHÈQUE** : déposer votre ou vos chèques (3 maximum) au secrétariat ou dans la boîte aux lettres du club à l'ordre du *Sporting Club Gierois*, en y indiquant, au dos, le nom de l'adhérent ainsi que sa catégorie. Merci de préciser dans le formulaire d'adhésion à l'endroit prévu à cet effet le ou les mois d'encaissement du ou des chèques (pour le paiement en 3 fois). Dernier encaissement programmé en janvier 2023.

> **CHÈQUES VACANCES ou CHÈQUE SPORT ANCV** : déposer votre règlement au secrétariat ou dans la boîte aux lettres du club en y indiquant, sur l'enveloppe, le nom du licencié ainsi que sa catégorie.

> **ESPÈCES** : déposer votre règlement au secrétariat ou dans la boîte aux lettres du club en y indiquant, sur l'enveloppe, le nom du licencié ainsi que sa catégorie.

Vous pouvez demander une facture acquittée directement sur le formulaire d'adhésion au club.



SPORTING CLUB GIEROIS BASKET BALL
Siège social : 1, rue des Sports – 38610 GIERES
09.53.45.38.61 – basket.gieres@gmail.com - www.sc-gieres.com